

La "commission sécurité",

qu'es aco ??

Elle est composée de Catherine Harang, Françoise Reynier, Edmond Roche et Aldo Bignals.

Cette commission vise à examiner les différents accidents, incidents et quasi-accidents survenus lors de sorties collectives voire individuelles.

Il ne s'agit pas d'en culpabiliser les acteurs mais bien de montrer que cela n'arrive pas qu'aux autres ; et que, dans nos pratiques régulières, on oublie parfois les règles élémentaires de sécurité.

Précision : loin de nous les compétences pour nous occuper des EPI (Equipements de Protection Individuelle), d'autres personnes dans le Club s'en chargent très bien !

Nos objectifs :

- Essayer d'éviter des accidents.
- Faire de la prévention en vous apportant des outils, des éléments de réflexion, des rappels...
- Tirer des enseignements utiles à tous : conduites à modifier, formations à mettre en place...
- Sensibiliser les encadrants des sorties, et les cafistes en général, aux situations "ouf !", celles qui n'ont pas porté à conséquence, mais qui auraient pu être graves : les "**quasi-accident**",

qu'es aco ?

Définitions trouvées sur un document de PETZL :

"Un accident est un événement ayant entraîné une ou plusieurs blessures physiques que les secours organisés soient intervenus ou non. Dès lors qu'un événement engendre une blessure, il peut être considéré comme un accident quelle que soit la gravité de l'impact corporel.

Un incident caractérise un événement qui s'est produit sans occasionner de blessure. Exemples : chute ou avalanche sans conséquences physiques, chute de pierres à proximité, etc.

Un quasi-accident est une situation dans laquelle aucun événement spécifique ne se produit, mais plusieurs ingrédients étaient réunis pour que la situation dégénère

potentiellement vers un incident ou un accident ("c'était chaud !"). Exemple : être perdu dans un itinéraire, ne pas disposer du matériel nécessaire, prendre conscience au dernier moment d'un encordement non réalisé, se retrouver en état d'épuisement, etc."

Vous comprenez donc que les acteurs de cette commission, c'est vous. Vous tous. Pas seulement ceux à qui il arrive des pépins ; mais aussi **vous** qui avez pensé, lors de votre sortie, "tiens, heureusement qu'ils se sont poussés quand j'ai fait tomber mon mousqueton" ou "pourquoi elle part loin devant le groupe alors qu'elle ne connaît pas l'itinéraire ?"... : si le comportement d'un autre, ou des autres, vous "interpelle", le leur dire et/ou nous en parler directement sans nommer qui que ce soit : notre but n'étant pas de juger, nous veillerons seulement à tirer des informations utiles, dans l'anonymat.

Il est bien question de parler, se parler... Donc merci d'avance de nous transmettre les informations et récits concernant les incidents et quasi-incidents : grâce à ces échanges nous améliorerons encore notre communication au sein de notre cher Club.

A ce sujet, voici ce que l'on trouve sur le site "CAMP TO CAMP" :

"En apportant votre témoignage à cette base de données :

- *Vous partagez votre mésaventure pour en faire une situation d'apprentissage au service de la communauté.*
- *Vous misez sur l'intelligence collective pour alimenter la connaissance des scénarios d'accident.*
- *Vous participez à la construction d'une culture du retour d'expérience à partir des situations problématiques vécues.*
- *Vous facilitez la production de conseils techniques et la progression de la recherche en accidentologie.*

Notre méthodologie :

- Interview enregistrée (selon grille de questions ouvertes et semi-ouvertes) des personnes présentes lors de la situation ou de la personne qui relate ce qu'elle a constaté.
- Réunion des membres de la commission pour analyser le contenu de l'enregistrement.
- Rédaction de recommandations à partir des récits.
- Validation de cet écrit auprès des personnes concernées.
- Diffusion auprès des cafiistes du 04 en préservant l'anonymat des protagonistes.

Voici, à venir, deux accidents sur lesquels nous avons travaillé :

...